



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/27/Add.2
16 novembre 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-huitième réunion
Rome, 20-22 novembre 2002

Addendum

PROPOSITIONS DE PROJETS : CHINE

Solvants

Rapport périodique annuel 2002 sur la mise en œuvre du plan sectoriel des solvants pour l'élimination des SAO en Chine et Programme annuel de mise en œuvre pour 2003 (PNUD)

Ajouter le paragraphe suivant :

102(bis). Le 30 octobre 2002, le PNUD a transmis des informations supplémentaires sur l'entreprise pour confirmer que le montant total des CTC utilisés à titre de matières premières et d'agents de transformation en Chine en 2000 (et notamment, à titre de matières premières, les utilisations pas encore approuvées qui seront incluses dans la liste des applications des agents de transformation de la Décision X/14) était inférieur à la limite spécifiée dans l'Accord sur le Secteur des solvants en Chine. Par conséquent, le PNUD a respecté les dispositions de la Décision 36/50, et le financement du Programme annuel de mise en œuvre pour 2002 peut être débloqué.
